



AUTORITE DU LAC TANGANYIKA
(ALT)

TUSANGA MUKANGA Sylvain

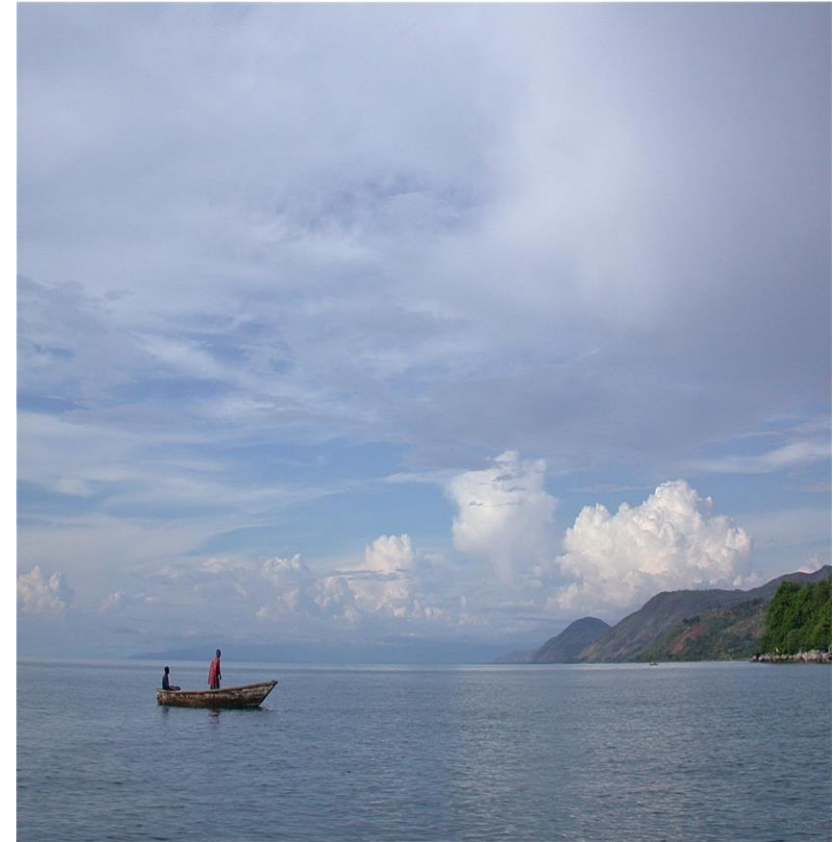
DIRECTEUR EXECUTIF

7^{ème} Assemblée Générale de la plateforme Africaine pour les Institutions
régionales de la pêche, de l'Aquaculture et des systèmes aquatiques
« APRIFASS »

Casablanca, Maroc, 28-29 octobre 2024



- Le lac Tanganyika est le plus long lac d'eau douce du monde, s'étendant sur 677 km.
- Sa profondeur maximale atteint 1 471 mètres, ce qui en fait le deuxième lac le plus profond du monde après le lac Baïkal en Russie. Il contient 18 % du volume mondial d'eau douce de la planète, ce qui constitue une ressource naturelle stratégique inestimable à l'heure où l'eau douce s'épuise dans certaines régions du monde.
- Il est partagé par le Burundi (8%), la RD Congo (45%), la Tanzanie (41%) et la Zambie (6%).
- L'Autorité du Lac Tanganyika (LTA) est une organisation intergouvernementale créée en 2003 pour coordonner la mise en œuvre de la Convention sur la gestion durable du lac Tanganyika. Elle a trois organes à savoir; la conférence des Ministres, le comité de Gestion et le Secrétariat



Domestication des conventions et accords internationaux

N°	ACTIONS MENEES	CONVENTIONS, ACCORDS INTERNATIONAUX	PERIODE
01	Projet de l'analyse diagnostique transfrontalière (ADT)	Convention sur la diversité biologique	1999
02	Le Projet d'Appui au Programme de Développement Régional Intégré du Lac Tanganyika (PRODAP)	Accord de 2009 de la FAO relatif aux mesures de l'Etat du port visant à prévenir, décourager et éliminer la pêche INN	2009
03	Le plan-cadre de gestion de la pêche (FFMP),	CCPR/FAO, AEP	2017
04	Le Programme d'Action Stratégique (PAS)	Convention sur la diversité biologique, CCPR/FAO, AEP	2012
05	Projet Lake Tanganyika water Management/LATAWAMA	Agenda 2030 (ODD: 6,13,14,15)	2019-2023
06	Projet Lake Tanganyika Fisheries Management/LATAFIMA	CCPR/FAO, AEP	2020-2024

Perspectives

- Mise en œuvre du projet de conservation de la biodiversité, la gestion durable des terres et le renforcement de la sécurité des eaux au lac Tanganyika et son bassin/FEM,TNC, PNUE,UNOPS prévue au mois de décembre 2024.
- Mise en œuvre du projet TAKIWAMA /EU, ENABEL,GIZ,RVO.
- Finalisation du projet d'adaptation au changement climatique et la préparation de la Phase II du projet PRODAP avec la banque Africaine de développement et la facilité Africaine de l'eau.

Défis et problèmes

- L'harmonisation des lois et règlements dans les ' pays riverains du lac Tanganyika.
- La collecte et le partage des données entre les pays riverains du lac Tanganyika.
- La montée spectaculaire des eaux du lac Tanganyika durant les cinq dernières années entraînant des dégâts matériels et des pertes en vies humaines.

MERCI BEAUCOUP
POUR VOTRE
ATTENTION

Thank you very much
for your attention.

